

Bon pour le service

Nicolas Sarkozy est « apte à exercer les fonctions de président de la République ». C'est son médecin qui l'affirme, certificat médical à l'appui.

Photo AFP/Kovarik



Ça plane pour Air France-KLM

Le groupe a présenté hier un bénéfice annuel record de 1,24 milliard d'euros (+32,5%) et annoncé une méga-commande de sept milliards de dollars pour 50 nouveaux avions, dont deux A380 supplémentaires.

Un point pour les infirmières

Les infirmières ont obtenu hier l'ouverture de négociations « d'ici 15 jours » sur la reconnaissance de leur diplôme à un niveau Bac + 3 et des revalorisations salariales, à l'issue d'une manifestation à Paris.

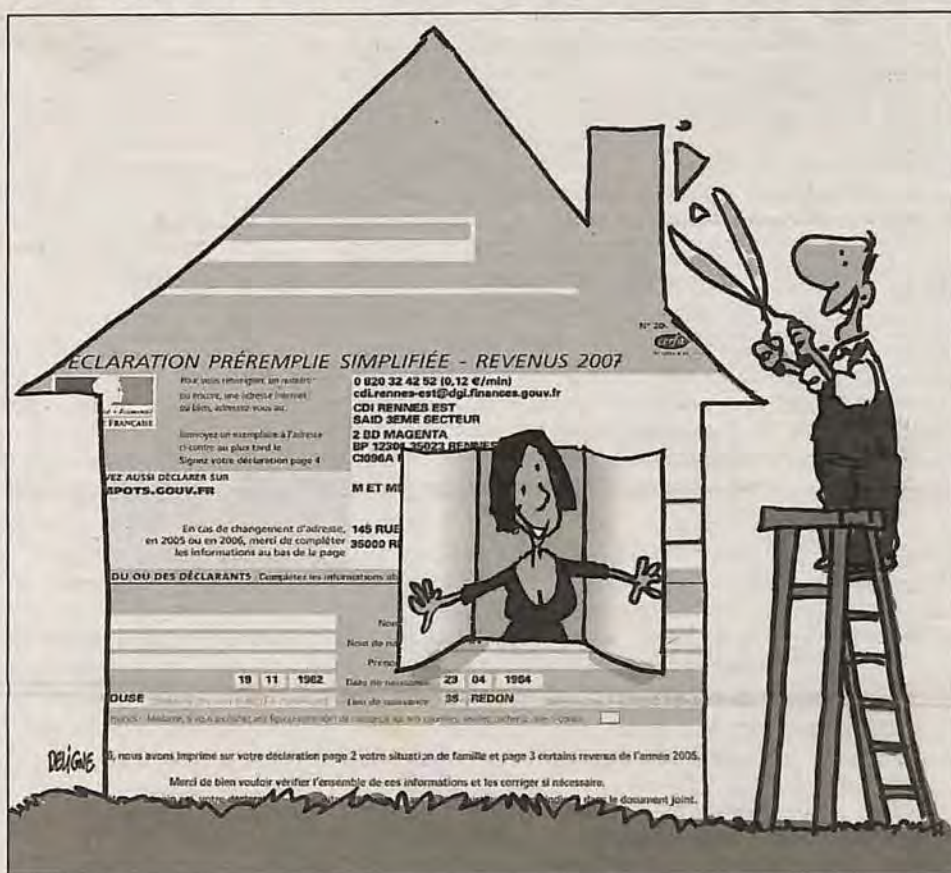
Coup de pouce aux futurs propriétaires

LES INTÉRÊTS des emprunts immobiliers pourront être partiellement déduits des revenus

Le gouvernement a confirmé hier qu'une de ses premières mesures, le mois prochain, serait de rendre déductibles les intérêts d'emprunts immobiliers – une promesse du candidat Sarkozy pour aider la France à devenir un « pays de propriétaires ». Le ministre du Budget Eric Woerth a levé le voile sur cette mesure fiscale, qui prendra la forme d'un « crédit d'impôt limité dans le temps » et « sera applicable aux résidences principales dont l'acte authentique de vente a été signé après le 6 mai 2007, jour de l'élection du Président ».

Pendant 5 ou 10 ans

Il a précisé que « les intérêts des emprunts immobiliers pourront être déduits des revenus à hauteur de 20 %, ce qui correspond au taux d'imposition moyen des ménages », soulignant qu'il ne s'agissait « que de pistes » et que les « arbitrages sont ouverts ». L'idée est que « tous les foyers puissent bénéficier » de ces mesures, y compris ceux qui ne payent pas d'impôt. « Cela se traduira par des réductions d'impôts pour les uns, par des crédits d'impôts pour les autres ». Des propos qui laissent entendre – mais sans certitude – que cette mesure s'appliquera à toutes les acquisitions d'une résidence principale, qu'il s'agisse ou non d'un premier achat immobilier. La durée de



l'avantage fiscal serait de « 5, 7 ou 10 ans », avance le ministère. Ce qui correspond aux années « où l'on rembourse plus d'intérêt et moins de capital ».

Le président de la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) a salué cette annonce, mais suggéré de porter la proportion de la déduction du revenu à 25 % au lieu de 20 %.

Le PS a dénoncé un projet qui « entraînera une nouvelle hausse des prix et de la spéculation immobilière, en plus d'augmenter encore la dette de l'Etat ».

Trois exemples concrets

Voici trois scénarios établis par Michel Mouillart, professeur d'économie à l'université Paris X Nanterre, spécialiste de l'immobilier, en retenant l'hypothèse d'un seuil de 20 % :

- ✓ Pour les ménages à revenus modestes, qui gagnent environ deux SMIC, les intérêts d'emprunt pour l'achat de leur logement sont en moyenne de 3 500 euros par an. Avec les nouvelles dispositions, ils pourront déduire 700 euros de leurs impôts.
- ✓ Pour les ménages à revenus moyens, entre deux et cinq SMIC, qui payent autour de 6 300 euros d'intérêts par an, la réduction sera de 1 260 euros.
- ✓ Pour les ménages les plus aisés, autour de cinq SMIC et plus, sur la base d'intérêts d'emprunt d'environ 10 200 euros par an, ils pourront déduire 2 000 euros.

ÉDITORIAL

Jean-Louis Gombaud

Quel impact ?

On pourra trouver pompeux de dater l'application d'une loi (non encore votée) du jour de l'élection du président de la République qui en avait fait la proposition en cours de campagne. En règle générale, les textes s'appliquent après décret d'application et non pas le jour d'une victoire. Va donc pour le 6 mai, jour où Nicolas Sarkozy l'a emporté et à partir duquel tout acquéreur de son premier logement pourra bénéficier d'une réduction des intérêts d'emprunt sur sa feuille d'impôts. En toute logique, grâce à une relance des achats, le marché immobilier, qui aurait tendance à se calmer, trouvera là quelques vitamines. Et sans doute le gouvernement a-t-il tenu à donner cette date du 6 mai non pas pour fêter le succès de Nicolas Sarkozy, mais pour ne pas laisser jusqu'au vote de la loi le marché dans l'expectative, ce qui

n'est jamais bon pour sa stabilité. On ne mesure pas encore totalement l'impact qu'aura le dispositif car il ne nous a pas été décrit complètement. Il pourrait, notamment, ne bénéficier qu'aux primo-accédants. Personne ne spéculera à la hausse (acheter dans l'espoir d'une plus-value) via cette déduction fiscale qui bénéficiera surtout aux couches moyennes qui paient des impôts et qui ne parviennent pas à devenir propriétaires. Elles sont aujourd'hui, avec les moins de 35 ans, en tête des primo-accédants. En outre, la déductibilité sera plafonnée, ce qui atténue le caractère inégalitaire de la mesure. En revanche, il est dit que la déduction sera limitée dans le temps (combien ?). A l'heure où les accédants n'hésitent plus à s'endetter sur vingt-cinq ans, voire plus, l'État a dû penser qu'il ne fallait pas qu'il s'engage trop longtemps.

BRÈVES DE CAMPAGNE



• **Nicolas Sarkozy** : « Je prendrai des initiatives après les élections législatives pour faire de la France une République irréprochable et une démocratie exemplaire ».

• **François Fillon** : le gouvernement sera « intraitable sur les questions de sécurité. (...) La violence, si on veut la contenir, la réduire, il ne faut pas reculer d'un millimètre. On ne réussit pas si on est trop modeste dans la vie ».

Photos AFP



• **Maurice Leroy**, député centriste rallié à la majorité présidentielle – ci-dessus – : tous les partis ont des candidats « bidons », pour être présents dans le maximum de circonscriptions aux législatives. « On est obligé parce que la loi dit " faut 50 candidats ", et sinon tu perds le pognon qui justement te permet de créer le parti ».

• **Jean-Christophe Cambadélis**, député PS : « Le Président est un peu chien fou qui confond vitesse et précipitation. (...) Face à un tel président le mieux pour la France serait une cohabitation ».

• **Michel Sapin**, secrétaire national du PS à l'Économie et à la fiscalité : « Au prétexte de favoriser les fruits du travail, l'UMP veut favoriser l'héritage et la rente ».



• **Dominique Voynet**, Verts : « Nous avons trois députés sortants, trois sur 577. Ce serait évidemment un échec pour nous si nous n'arrivions pas à faire réélire ces sortants. J'ai bon espoir aussi d'avoir peut-être un ou deux députés supplémentaires ».

• **Jean-Christophe Lagarde**, député investi par le MoDem : « le président de la République a donné des signes d'ouverture et ses débuts sont positifs. (...) Travailler avec la nouvelle majorité ne me posera donc aucun problème ».

